

FCPE AVENIR MODERE

**Rapport de gestion
du 01/07/2016 au 30/06/2017**

Conseil de surveillance 2017

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

Société de gestion

NATIXIS ASSET MANAGEMENT

N° d'Agrément AMF GP-90-009 - N° RCS PARIS 329 450 738
21 quai d'Austerlitz - 75013 Paris

Teneur de comptes conservateur de parts

NATIXIS INTEREPARGNE

N° RCS PARIS 692 012 669
30 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris

Dépositaire

CACEIS BANK

N° RCS PARIS 692 024 722
1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Commissaire aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

63 rue de Villiers - Crystal Park - 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Délégataire comptable

CACEIS FUND ADMINISTRATION

N° RCS PARIS 420 929 481
1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Ce document annuel est établi sous la responsabilité de la société de gestion, Natixis Asset Management.

SOMMAIRE

	Page
■ ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	4
■ MARCHÉ DE TAUX	8
■ MARCHÉ DES ACTIONS	10
■ ÉVOLUTION DES MARCHÉS	12
■ PRÉSENTATION DU FCPE	13
■ INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	14
■ GESTION FINANCIÈRE	19
■ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	22
■ COMPTES ANNUELS	24
■ ANNEXE (S)	45

CONTACTS :

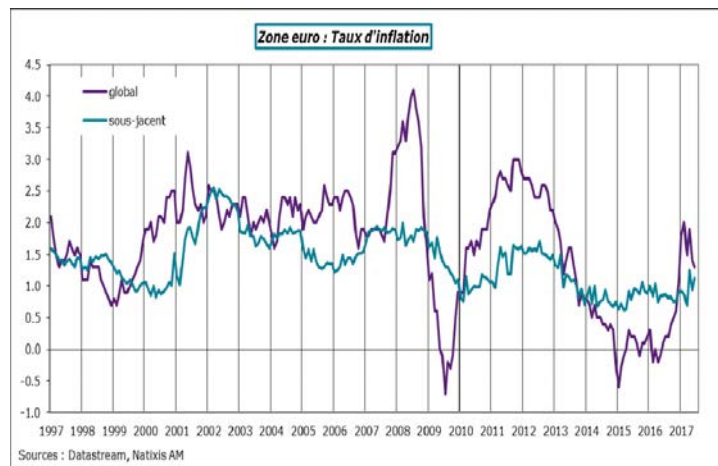
Fructi Ligne : 02 31 07 74 00
(Coût d'un appel téléphonique non surtaxé)
www.interepargne.natixis.com

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

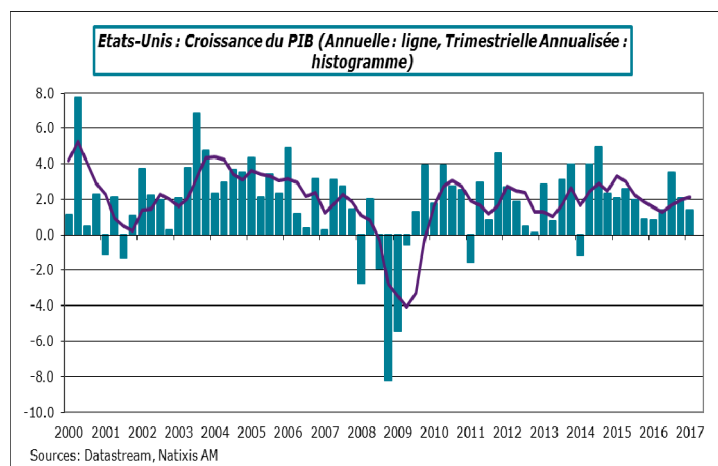
L'activité mondiale s'est raffermie durant l'année écoulée permettant une reprise du commerce international. La croissance est devenue plus homogène au sein des pays industrialisés et l'Asie est restée la zone la plus dynamique. Au-delà d'un effet temporaire lié au prix du pétrole, l'inflation est demeurée très modérée traduisant principalement l'absence de tensions sur les salaires. Dans ce contexte, les politiques monétaires sont restées accommodantes afin de permettre à la demande interne de se renforcer. En dépit des incertitudes liées à la perspective d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne et de l'élection, initialement crainte, de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis, les marchés actions ont fortement augmenté. Ils ont profité de l'amélioration des perspectives de croissance et salué l'élection d'Emmanuel Macron. Les taux obligataires souverains se sont en revanche tendus après avoir commencé l'année, pour la plus grande partie d'entre eux, sur des plus bas historiques.

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Un point majeur au cours de l'année a résidé dans l'accélération temporaire de l'inflation entre fin 2016 et début 2017. Celle-ci est revenue vers les niveaux de 2%, cible suivie par différentes banques centrales, avant de rapidement s'en éloigner. Cette hausse transitoire a résulté essentiellement de celle du prix du pétrole. En se stabilisant autour de 50 \$ à partir de juin 2016, le prix du baril s'est inscrit en nette progression par rapport aux niveaux qui prévalaient un an auparavant (il s'était établi à moins de 30 \$ en janvier 2016). Cela s'est traduit par une plus forte inflation. Cet impact a commencé à se dissiper au printemps 2017 et devrait continuer de le faire au cours des prochains mois avec le recul du prix de l'or noir sous les 50 \$. En dépit de l'accord de réduction de production des pays de l'OPEP, et de certains autres pays producteurs, le prix du pétrole devrait rester relativement stable en raison d'un excès d'offre et de stocks très abondants. Dans ce contexte, l'inflation devrait converger vers l'inflation sous-jacente (qui exclut l'alimentation et l'énergie) et demeure inférieure aux cibles suivies par les banques centrales. En juin, l'inflation en zone Euro a été de 1.3% et de 1.1% hors alimentation et énergie.



Aux Etats-Unis, l'économie a connu sa 8^{ème} année de reprise. Celle-ci se révèle être l'une des plus longue mais aussi la plus faible depuis la seconde guerre mondiale. La croissance est restée modérée et s'est révélée particulièrement décevante au 1^{er} trimestre 2017 avant de se reprendre au second, selon les indicateurs disponibles. L'amélioration continue du marché de l'emploi a permis un nouveau recul du taux de chômage, à 4.4% en juin 2017, permettant à la banque centrale de remplir l'un de ses deux objectifs : celui d'un emploi maximal. Pour autant,



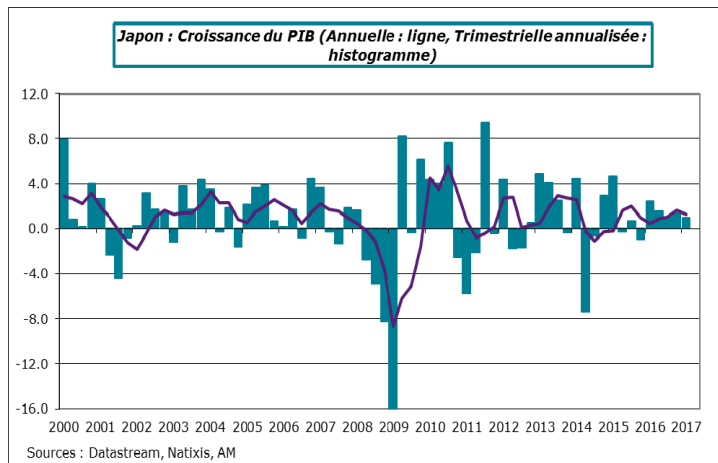
ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

cela ne s'est pas traduit par une plus forte progression des salaires, ces derniers continuant d'augmenter à un rythme modéré. Dans ce contexte, l'inflation est restée en dessous de la cible de 2% suivie par la banque centrale (Fédérale Réserve, Fed). Hors alimentation et énergie, l'indicateur suivi par celle-ci s'est même modéré à partir du mois de mars 2017 pour s'établir à seulement 1.4% en mai contre 1.8% en février. La banque centrale ne s'est pas montrée préoccupée outre-mesure, celle-ci jugeant ce ralentissement comme temporaire. L'inquiétude sur l'économie américaine vient de l'absence de politique économique favorable à la croissance de la part du gouvernement. Celle-ci avait pourtant été promise lors de la campagne présidentielle et permis une forte amélioration des indices de confiance des ménages et des entreprises.

Compte tenu des progrès réalisés sur le front de l'emploi et de l'anticipation d'une convergence de l'inflation vers la cible de 2%, la **Fédérale Réserve** avec un premier relèvement de taux. Elle a augmenté la fourchette d'évolution du taux des Fed funds à trois reprises durant l'année (décembre 2016, mars et juin 2017) pour la porter à [1% ; 1.25%] contre [0.25 ; 0.50%] en décembre 2015. La politique monétaire reste encore accommodante et la Fed prévoit de poursuivre ses hausses graduelles de taux directeurs. Elle a également commencé à préparer les marchés à la réduction progressive de son bilan qui a atteint la taille colossale de 4 500 milliards de dollars suite à la politique d'achats massifs d'actifs financiers. Celle-ci s'opèrera via la baisse graduelle des réinvestissements des titres arrivant à échéance. Compte tenu des propos tenus par Janet Yellen (la présidente de la Fed) en juin, l'annonce de la réduction du bilan pourrait intervenir au mois de septembre et débuter en octobre.

Au Japon, une reprise modérée s'est amorcée à partir du 1^{er} trimestre 2016 après le choc lié au relèvement du

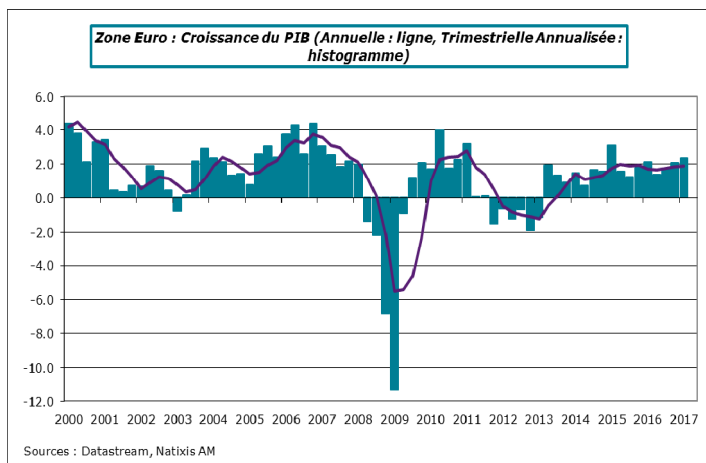
taux de TVA en avril 2014. La croissance a bénéficié des mesures prises par le gouvernement en août 2016 et de l'adoption d'une politique monétaire encore plus accommodante de la part de la Banque du Japon (BoJ). Le 21 septembre, elle a pris des mesures sans précédent destinées à créer des conditions favorables à une reprise de la demande interne et permettre une sortie définitive de la déflation. Elle a ainsi décidé de cibler le taux à 10 ans à 0%, afin de contrôler la courbe des taux, et s'est engagée à dépasser sa cible d'inflation (qui est de 2%). En mai, l'inflation a été de seulement 0.4% et de 0% hors produits frais et énergie (mesure préférée par la BoJ).



ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

En zone Euro, la croissance s'est raffermie et la reprise s'est diffusée à l'ensemble des pays à l'exception notable de la Grèce.

Le maintien de conditions de financement très avantageuses ainsi qu'une politique budgétaire devenue globalement neutre sur la croissance pour la plupart des pays, voire légèrement positive, ont permis une reprise de la demande interne privée. Une dynamique vertueuse se met progressivement en place. La plus forte demande amène les chefs d'entreprises à augmenter leurs dépenses d'investissement et leurs effectifs, ce qui se traduit par des revenus supplémentaires stimulant à son tour la consommation. Les perspectives d'activité



retracées par les enquêtes de conjoncture se sont nettement améliorées pour atteindre en juin 2017 leur plus haut niveau depuis le printemps 2011. Si l'Allemagne reste en tête, la France n'est plus à la traîne. Les perspectives se sont également fortement améliorées et les chefs d'entreprises prévoient une nette hausse de leurs dépenses d'investissement. La France profite comme le reste des pays de l'intensification des échanges au sein de la zone et de la dissipation de l'incertitude politique qui avait culminé, en février et mars, avec les craintes d'un vote en faveur d'un parti favorable à une sortie de la zone Euro, lors de l'élection présidentielle française. Fin juin, les enquêtes ont laissé présager d'une accélération de la croissance en zone Euro.

La Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu une politique très accommodante afin de permettre à la demande de se renforcer et générer une plus forte inflation.

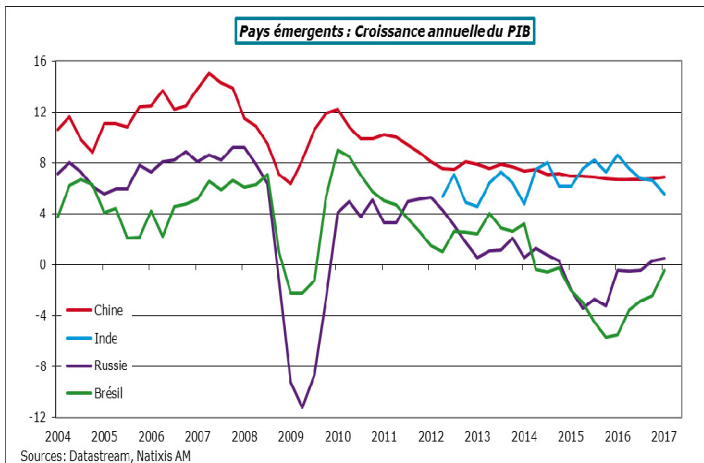
En décembre 2016, elle a annoncé la prolongation de son programme d'achats d'actifs financiers jusqu'à au moins décembre 2017 et tant que l'inflation n'aura pas retrouvé une tendance compatible avec son objectif de 2%. En raison de la dissipation des risques de déflation, elle a dans le même temps annoncé une réduction de ses achats mensuels d'actifs financiers pour les ramener au niveau initial de 60 milliards d'euros à compter du mois d'avril 2017. En juin, les signes d'accélération de l'activité l'ont conduite à revoir sa perception des risques pesant sur la croissance, ces derniers étant désormais jugés équilibrés et non plus orientés vers une plus faible croissance. Elle a ainsi modifié à la marge sa communication avancée sur l'évolution de sa politique monétaire. Elle a enlevé de son communiqué la possibilité que les taux puissent être plus bas si nécessaire tout en insistant sur le fait que la faiblesse de l'inflation nécessitait le maintien d'une politique très accommodante.

Au Royaume-Uni, le vote des britanniques en faveur d'une sortie de l'Union Européenne, lors du référendum du 23 juin 2016, a commencé à peser sur la croissance à partir du 1^{er} trimestre 2017.

L'accélération de l'inflation consécutive à la nette dépréciation de la livre sterling s'est traduite par une baisse du pouvoir d'achat des ménages. Afin d'éviter un trop fort ajustement de leur consommation, ces derniers ont puisé dans leur épargne amenant le taux d'épargne à un plus bas historique. Les négociations concernant les modalités de sortie de l'Union Européenne n'ont commencé qu'au mois de juin 2017 et se révèlent particulièrement difficiles. Dans ce contexte, la Banque d'Angleterre a maintenu une politique monétaire très accommodante mais le vote de trois membres du Comité en faveur d'une hausse des taux, lors de la réunion du mois de juin, a créé des incertitudes.

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

En Chine, la croissance est restée robuste sur l'année écoulée, les autorités tant monétaires que budgétaires étant intervenues afin d'éviter un ralentissement de l'activité. Cela s'est traduit par une hausse des crédits, notamment immobiliers, au risque d'accentuer les déséquilibres à l'œuvre. Ceci a conduit l'agence de notation Moody's à dégrader la note de la dette souveraine chinoise en mai 2017. Les autorités ont commencé à prendre des mesures visant à réduire le risque financier lié au niveau d'endettement élevé. **Dans le reste des grands pays émergents, la situation s'est révélée plus contrastée.** En Russie, la croissance est restée atone manquant notamment d'impulsion en raison du maintien du prix du pétrole autour de 50 \$. Au Brésil, l'activité a fini par se stabiliser, après s'être nettement contractée en 2015 et 2016. Le risque politique fort et le recul du prix des matières premières pourraient de nouveau peser sur la croissance.



MARCHÉ DE TAUX

LES MARCHES FINANCIERS :

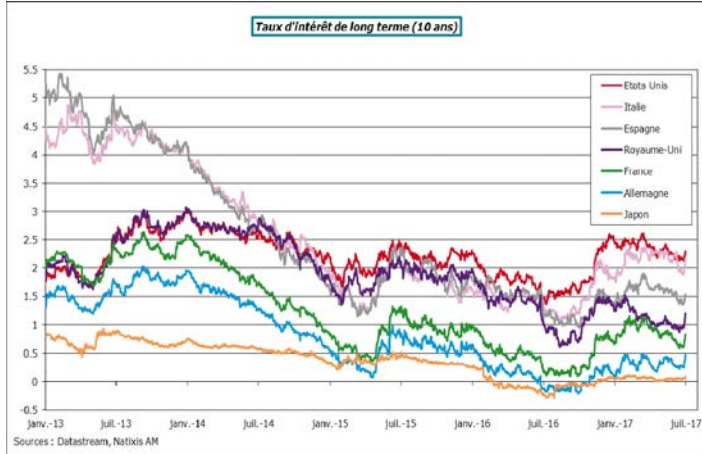
LES MARCHES OBLIGATAIRES D'ÉTAT :

L'amélioration de la croissance et la perspective d'une inflation un peu plus élevée se sont traduites par une hausse des taux obligataires durant l'année, ces derniers demeurant à un bas niveau. Les marchés ont connu quatre phases distinctes.

Au cours de l'été 2016, les taux longs sont restés relativement stables sur des plus bas historiques pour la plus grande partie d'entre eux et en territoire négatif pour certains (dont l'Allemagne). Le vote des britanniques en faveur d'une sortie de la zone Euro, le 23 juin, avait généré un mouvement de fuite vers la qualité, les investisseurs délaissant les actifs risqués pour se réfugier sur les actifs jugés plus sûrs comme les obligations souveraines. Cela s'était traduit par une détente des taux longs à la fin du mois de juin. Ils sont restés sur de bas niveaux par la suite en raison principalement du maintien de politiques monétaires très accommodantes et comme devant le rester.

A partir du mois d'octobre et jusqu'à la mi-décembre, les taux longs souverains se sont tendus avec la remontée du prix

du pétrole et des anticipations d'une plus forte inflation. Au Royaume-Uni, la hausse des taux a été plus importante suite au discours de Theresa May faisant craindre une ligne dure du gouvernement britannique ayant pour conséquence d'affaiblir davantage la monnaie. Les tensions se sont fortement accentuées à partir du 9 novembre avec l'élection de Donald Trump. La perspective d'une baisse massive des impôts et d'une hausse des dépenses d'infrastructures a laissé présager d'une accélération de la croissance américaine et d'une inflation plus élevée. Les investisseurs ont ainsi revu en hausse leurs perspectives de relèvement de taux de la part de la Fed. Le taux à 10 ans américain s'est ainsi brusquement tendu pour passer largement au-dessus des 2% et enregistrer une hausse de 70 points de base entre le 8 novembre et le 16 décembre (passant de 1.9% à 2.6%). Par effet de contagion, les taux longs européens ont augmenté de manière toutefois plus modérée qu'aux Etats-Unis. La croissance y est plus faible et la BCE a adopté une politique monétaire plus accommodante en décembre tout en assurant qu'elle le resterait encore un bon moment. Les tensions ont toutefois été plus vives en Italie suite aux inquiétudes liées au référendum italien sur la réforme constitutionnelle.



Sources : Datastream, Natixis AM

Jusqu'à la mi-mars les taux longs sont restés relativement stables à l'exception de la France où l'incertitude politique a pesé sur les rendements. La montée des intentions de vote en faveur de partis populistes a généré des craintes quant à la situation à venir de la France au sein de la zone Euro et de l'Union Européenne. Cela s'est traduit par une nette hausse de l'écart de taux entre la France et l'Allemagne.

MARCHÉ DE TAUX

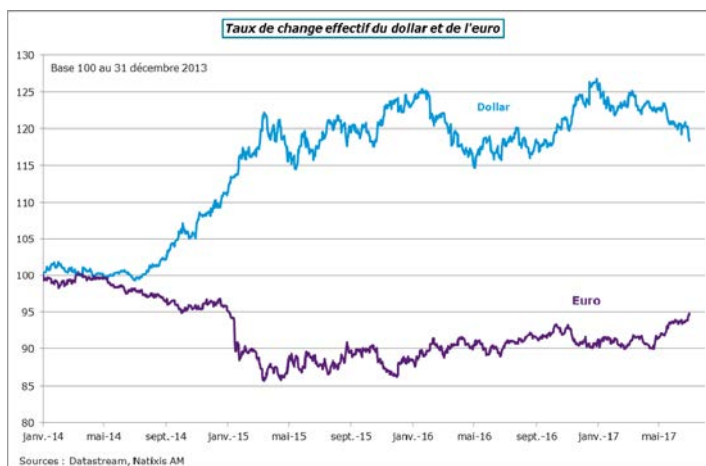
A partir de la mi-mars, les taux longs se sont légèrement détendus en raison de la modération de l'inflation et des doutes concernant l'adoption de baisses massives d'impôts par le gouvernement américain. En France, l'élection d'Emmanuel Macron a permis de rassurer les marchés et s'est traduite par une réduction de l'écart de taux vis-à-vis de l'Allemagne. Le 3^{ème} relèvement de taux de l'année de la Fed, le 14 juin, et la perspective d'une réduction prochaine de la taille de son bilan n'ont pas impacté les marchés. Ils ont en revanche nettement réagi aux discours du 27 juin du président de la BCE, Mario Draghi, à Sintra. En signalant que la politique monétaire avait non seulement permis d'éliminer les risques de déflation mais aussi créé des « pressions reflationnistes », les taux se sont sensiblement tendus, les marchés anticipant une normalisation prochaine de la politique monétaire de la BCE. Le président de la Banque d'Angleterre a également laissé craindre une normalisation de la politique monétaire plus rapide qu'attendu. La BCE a rapidement indiqué que ces propos avaient été sur-interprétés et assuré du maintien d'une politique monétaire très accommodante compte tenu de la faiblesse de l'inflation.

Au total, le taux à 10 ans américain a augmenté de 80 points de base pour clôturer à 2.3%, le 30 juin 2017. Le taux à 10 ans allemand a progressé de 60 points de base, pour clôturer à 0.47%, et le taux à 10 ans français de 62 points de base, pour terminer à 0.82%.

MARCHÉ DES ACTIONS

LES MARCHES DES CHANGES :

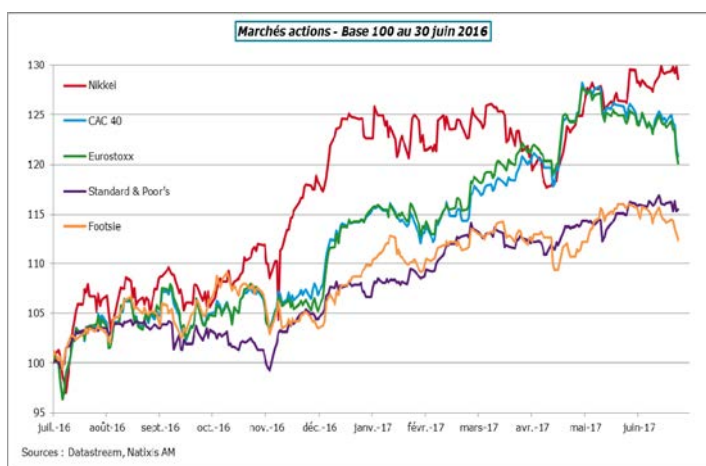
Après être resté relativement stable vis-à-vis des monnaies des principaux partenaires commerciaux, l'euro s'est sensiblement apprécié à partir de la fin avril, début mai. Les marchés ont été rassurés par les résultats de l'élection présidentielle française et la perspective d'une accélération de la croissance en zone Euro. A cela se sont ajoutées, fin juin, les craintes d'une normalisation plus rapide que prévu de la politique monétaire de la BCE. Le taux de change effectif de l'euro (somme pondérée des taux de change avec les principaux partenaires commerciaux) s'est ainsi apprécié de 4.7% sur l'année.



Le dollar a quant à lui connu une évolution en deux temps. Il s'est nettement apprécié durant l'automne 2016. L'anticipation d'une plus forte inflation, liée au prix du pétrole puis au programme qui sera mis en œuvre par Donald Trump, a amené les investisseurs à revoir en hausse le rythme de hausse des taux directeurs de la Fed. Au cours du 1^{er} semestre 2017, le billet vert a effacé quasiment l'ensemble de ses gains en raison de la baisse du prix du pétrole et de l'absence de mesures économiques prises par le nouveau gouvernement. Sur l'année, l'euro s'est apprécié de 2.8% par rapport au dollar pour clôturer à 1.14 \$ le 30 juin 2017.

LES MARCHES BOURSIERS :

Les marchés actions se sont inscrits en nette progression sur l'année en dépit du choc lié au « Brexit » et des craintes d'une victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle. Ils ont bénéficié des signes d'accélération de la croissance, du maintien de politiques monétaires accommodantes et salué l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence française.



Après être restés relativement stables, les marchés actions se sont inscrits en forte progression à partir du mois de novembre suite à l'élection de Donald Trump. Alors qu'ils redoutaient sa victoire, les indices ont rapidement effacé la chute enregistrée quelques heures après l'annonce des premiers résultats pour finalement s'inscrire en hausse le 9 novembre. Ils ont été rassurés par son discours plutôt conciliant et placés au second plan les craintes liées à l'adoption d'une politique plus protectionniste. Ils se sont focalisés sur le programme du futur président portant sur une baisse significative des impôts, une hausse des dépenses d'infrastructures et un assouplissement de la réglementation bancaire. Les indices ont ainsi fortement augmenté en prévision d'une croissance plus forte et d'une hausse des bénéfices. Ils ont également bénéficié début 2017 des signes de raffermissement de l'activité mondiale et du maintien de politiques monétaires accommodantes.

MARCHÉ DES ACTIONS

L'optimisme est toutefois légèrement retombé à la fin du mois de mars suite à l'échec du gouvernement américain de remplacer la réforme sur la santé « Obamacare », comme Donald Trump s'y était engagé lors de sa campagne. Cela a généré des doutes sur sa capacité à adopter les baisses massives d'impôts promises.

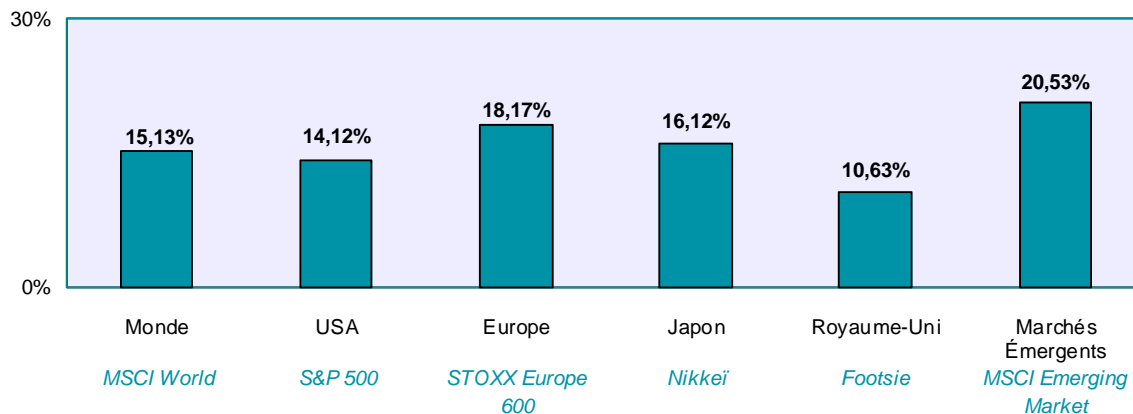
A partir du 24 avril, les marchés sont repartis à la hausse portés par les résultats du 1^{er} tour de l'élection présidentielle française laissant présager d'une victoire d'Emmanuel Macron et d'un renforcement de la zone Euro. Entre le 21 avril et le 5 mai, le CAC 40 a gagné 7.4%. L'euphorie des marchés européens s'est transmise aux marchés américains et japonais dans une moindre ampleur. Les indices ont toutefois perdu une partie de leurs gains à la fin du mois de juin suite aux propos tenus par différents banquiers centraux faisant craindre une normalisation plus rapide que prévu de leur politique monétaire.

Au total, sur l'ensemble de l'année, l'indice CAC 40 a augmenté de 20.8% et l'indice Eurostoxx 50 de 20.1%. Aux Etats-Unis, l'indice Standard & Poor's a progressé de 15.5% exprimé en dollars et de 12.5% exprimé en euros. Au Japon, l'indice Nikkei a augmenté de 28.6% sur l'année profitant de la poursuite de la reprise. Les valeurs exportatrices ont notamment bénéficié de l'amélioration de la croissance mondiale et de la nette dépréciation du yen. Exprimé en euros, le marché japonais s'est inscrit en hausse de 14.4%.

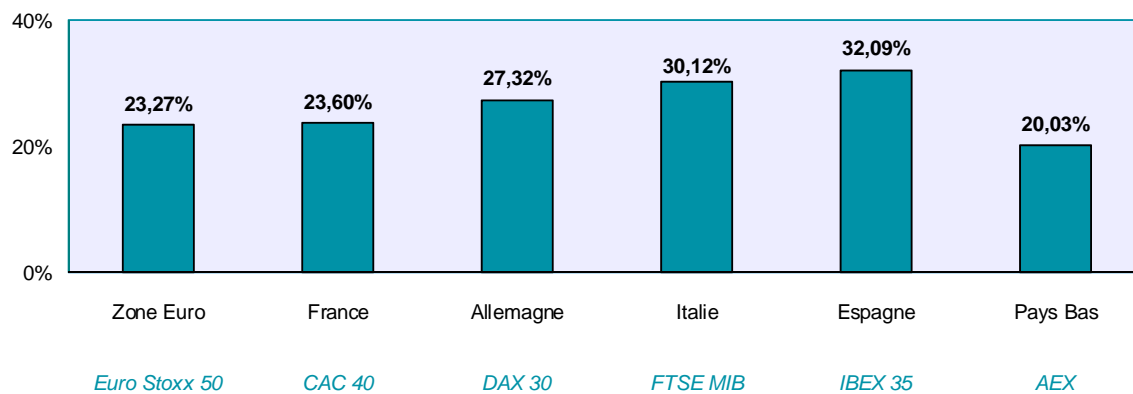
EVOLUTION DES MARCHÉS

■ Actions

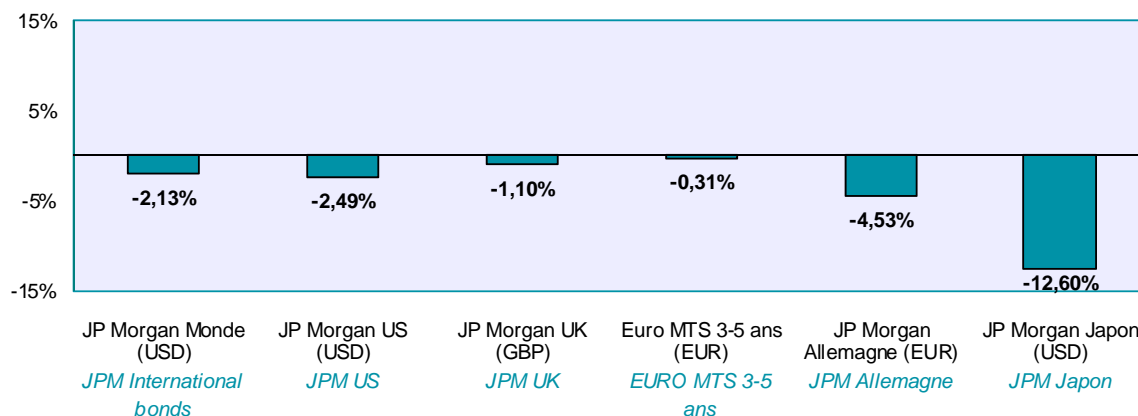
Du 30/06/2016 au 30/06/2017



Les performances sont calculées en euros, dividendes nets réinvestis



■ Obligations



Les performances sont calculées au cours de clôture

■ Monétaire

Taux interbancaire 3 mois	30/06/2017 (en %)	30/06/2016 (en %)
Zone Euro	-0,33	-0,29
Royaume-Uni	0,31	0,56
USA	1,30	0,65
Japon	0,06	0,06

PRÉSENTATION DU FCPE

■ Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Le DICI de votre FCPE est annexé au présent rapport annuel, n'hésitez pas à le consulter.

Ce document synthétique rappelle l'orientation de gestion du FCPE, son niveau de risque et de rendement ainsi que les frais courants prélevés sur le fonds et l'historique de ses performances.

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'écart possible que vous pourriez constater entre le taux de frais courants présenté dans le DICI et les taux présentés dans ce rapport annuel, ce dernier étant arrêté à fin juin 2017.

■ Impacts de la Directive « AIFM »

La directive européenne 2011/61/UE relative aux Gestionnaires de « Fonds d'Investissement Alternatifs » (FIA) a vu ses dispositions transposées en droit français courant juillet 2013.

A ce titre, les Fonds d'épargne salariale sont désormais qualifiés de FIA, au sein de la famille des « Organismes de Placement Collectifs » (OPC), le terme « OPCVM » étant réservé aux seuls Fonds conformes à la directive 2009/65/CE (Directive « UCITS IV »).

NB : Pour une information plus complète sur les modalités de fonctionnement de votre FCPE, vous pouvez vous reporter à son Règlement qui est disponible, sur simple demande, auprès de votre entreprise.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

■ Sélection et évaluation des intermédiaires et contreparties – Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la société de gestion de son obligation de « best execution », la sélection et le suivi des intermédiaires taux, des brokers actions et des contreparties sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires / contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <http://www.nam.natixis.com> (rubrique "A propos de Natixis AM / Engagements de gouvernance et de compliance").

■ Politique de vote

Lorsque les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille sont délégués par le conseil de surveillance à la société de gestion, le détail des conditions dans lesquelles celle-ci entend exercer lesdits droits de vote, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables à son siège ou disponibles sur son site internet :

<http://www.nam.natixis.com> (rubrique "A propos de Natixis AM / Engagements de gouvernance et de compliance").

Lorsque les droits de vote sont exercés directement par le conseil de surveillance ou individuellement par les porteurs de parts, veuillez-vous reporter au règlement de votre FCPE.

■ Frais d'intermédiation

Le détail des conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres au cours du dernier exercice clos est consultable sur son site internet :

<http://www.nam.natixis.com> (rubrique "A propos de Natixis AM / Engagements de gouvernance et de compliance").

■ Critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (« ESG »)

Cet OPC prend en compte simultanément les trois critères « ESG ».

L'approche de la gestion responsable par Natixis Asset Management

Impliquée dans les problématiques de développement durable et d'investissement socialement responsable (ISR) depuis plus de 30 ans, Natixis Asset Management a défini et structuré une stratégie de Responsabilité Sociétale (RSE) ambitieuse et collective, positionnée au cœur de son activité et son fonctionnement.

En tant que gestionnaire d'actifs de premier plan, Natixis Asset Management a en effet pleinement conscience de son rôle et de sa responsabilité pour une meilleure intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Natixis Asset Management a décidé de franchir un cap supplémentaire au cours de ces dernières années en développant une approche de gestion responsable déclinée à l'ensemble de ses processus d'investissement. Cette démarche favorise une meilleure prise en compte des critères extra-financiers dans les décisions d'investissement, conformément aux recommandations de grands référentiels normatifs internationaux, tels que les Principes pour

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

l'Investissement Responsable des Nations-Unies (UN-PRI), dont Natixis Asset Management est signataire depuis 2008. Fruit d'une réflexion approfondie menée sur plusieurs années, cette démarche de gestion responsable s'articule autour de quatre engagements principaux englobant de multiples initiatives :

- Comprendre les problématiques de développement durable, analyser leurs impacts sur les secteurs et évaluer un large univers d'émetteurs.
- Gérer de façon responsable en tenant compte de critères extra-financiers dans les décisions d'investissement à travers l'intégration ESG et une politique d'exclusion.
- Encourager les émetteurs à améliorer leurs pratiques ESG en faisant entendre notre voix lors des assemblées générales et en initiant un dialogue constructif avec les interlocuteurs
- Co-construire des standards IR/ESG avec nos pairs et promouvoir la gestion d'actifs responsable.

Pour en savoir plus, [accédez à l'ensemble des engagements RSE de Natixis AM](#)

L'intégration des dimensions ESG au sein des processus de la gestion Action de Natixis Asset Management

Natixis AM déploie naturellement son approche de la gestion responsable à la gestion Action, en cohérence avec ses engagements RSE et convaincue que cette approche peut influencer la performance financière d'un émetteur, tant sous la forme de risques ou d'opportunités. Ainsi, le pôle d'expertise Action se mobilise pour intégrer progressivement les dimensions ESG à l'analyse des émetteurs et exclure de l'ensemble de son univers d'investissement les émetteurs controversés.

L'intégration des dimensions ESG dans l'analyse des émetteurs

Différentes initiatives sont déployées pour prendre en compte les dimensions ESG au sein des processus de gestion Action, et notamment pour apprécier leur impact potentiel sur les émetteurs détenus en portefeuille.

Ainsi, les équipes de gestion Actions s'appuient sur l'expertise de recherche extra-financière de Mirova, sa filiale dédiée à l'investissement responsable. Composée de 14 analystes, et s'appuyant sur une diversité de sources internes et externes selon une méthodologie qui lui est propre, l'équipe de recherche extra-financière de Mirova est en mesure de fournir aux équipes de gestion Action des évaluations tant quantitatives que qualitatives des émetteurs sur les dimensions E, S et G.

Couvrant un large univers d'émetteurs (plus de 3700 émetteurs évalués, 99.29% du MSCI World couvert), ces évaluations ESG sont intégrées aux différents outils –tels les outils Front ou les fiches d'analyse des émetteurs- venant ainsi enrichir l'évaluation des émetteurs et s'intégrer pleinement à leur appréciation par les équipes de gestion. 10% du budget de la recherche est en ce sens dédié à la recherche extra-financière.

L'intégration des dimensions ESG au cœur de la gestion Taux de Natixis Asset Management

Natixis AM déploie naturellement son approche de la gestion responsable à la gestion Taux, en cohérence avec ses engagements RSE et pour enrichir sa gestion des dimensions ESG, convaincue que ces dernières peuvent influencer le profil de risque des émetteurs. Ainsi, le pôle d'expertise Taux exclut de l'ensemble de son univers d'investissement les émetteurs controversés et intègre les dimensions ESG directement dans l'analyse crédit des émetteurs privés et publics.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les enjeux ESG intégrés à la recherche Crédits et Souverains

Les critères ESG sont intégrés au sein de tous les principaux process d'investissement Taux, via la revue des critères ESG pertinents dans l'analyse fondamentale des émetteurs.

Sur les émetteurs Crédit, l'équipe d'analyse crédit analyse systématiquement les données ESG produites par les analystes Mirova, filiales de Natixis AM dédiées à l'investissement responsable (note qualitative, opinions...etc) et les intègre dans leur analyse du risque crédit de l'émetteur dès lors que les critères sont considérés comme pertinents et ayant une matérialité financière. Une section ESG est systématiquement incluse dans nos fiches d'analyse crédit que ce soit lors d'une première analyse ou lors d'une mise à jour de la note crédit d'un émetteur. Ainsi, les données répertoriées dans cette section sont donc celles considérées comme ayant un impact sur la note crédit d'un émetteur : elles peuvent provenir des analyses Mirova ou d'autres sources (recherche maison, recherche sell side...etc).

Sur les émetteurs souverains et quasi souverains, des critères ESG identifiés sont maintenant systématiquement pris en compte dans l'évaluation du risque pays.

L'intégration de ces critères ESG est effectuée sur 100% de notre univers zone euro et Emergents (EMBIG) couvrant la majorité de notre univers d'investissement.

Le pilier E est analysé via des données de la banque mondiale du type Emissions CO2 per capital, Intensité énergétique et un indice de vulnérabilité (indic ND-gain).

Le pilier S est analysé via l'indice de développement humain des nations unies (IDHi).

Le pilier G est analysé via les 6 indicateurs de gouvernance de la banque mondiale.

La gouvernance des supranationaux est systématiquement revue de façon qualitative.

L'exclusion des émetteurs controversés par la définition de politiques sectorielles et d'exclusion

Dans le cadre de ses engagements RSE, Natixis Asset Management a défini et déploie différentes politiques sectorielles sur son périmètre direct d'investissement :

Bombes à sous-munition et Mines anti-personnel

En cohérence avec la Convention d'Ottawa et le Traité d'Oslo signés par de nombreux pays, dont la France, Natixis Asset Management exclut de l'ensemble de ses portefeuilles les acteurs impliqués dans la production, l'emploi, le stockage, la commercialisation et le transfert de mines anti-personnel (MAP) et de bombes à sous munitions (BASM).

Politique sectorielle Charbon et Mountain Top Removal

Dans la lignée de sa maison mère Natixis, et dans le cadre de sa mobilisation en faveur de la transition énergétique, Natixis AM exclut de ses univers d'investissement les émetteurs fortement investis dans la production, l'exploitation du Charbon ainsi que les entreprises appliquant la méthode d'extraction de charbon dites « Mountain Top Removal ».

Worst Offenders

Natixis AM s'engage à exclure de ses investissements les actions ou obligations d'émetteurs privés présentant des atteintes graves et avérées à un socle de standards fondamentaux de responsabilité.

Par la combinaison des approches d'intégration ESG et d'exclusion déployées à ses processus d'investissement, Natixis Asset Management se mobilise pour répondre à sa responsabilité sociale et à son devoir fiduciaire. S'inscrivant dans la complémentarité de ces deux approches, ce fonds prend ainsi en compte simultanément les dimensions ESG.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

■ Risque global

La méthode de calcul retenue par la société de gestion pour mesurer le risque global de cet OPC est celle de l'engagement.

■ Traitement des actifs non liquides

Néant.

■ Gestion de la liquidité

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds ; elle s'appuie sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs afin de permettre d'honorer toutes les demandes de rachat et ainsi rembourser les investisseurs selon les modalités prévues par le prospectus.

- *Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le règlement de votre fonds (article 15 notamment), disponible auprès de votre entreprise ou de la société de gestion (voir ci-dessous la rubrique « Accès à la documentation de l'OPC »).*

Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation du fonds, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » figurant précédemment dans les pages « Présentation du fonds ».

■ Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

- *Pour plus d'information, consulter le DICI de cet OPC figurant en annexe au présent rapport annuel (rubrique « Profil de risque et de rendement » au verso du DICI) ou son règlement, disponibles sur simple demande auprès de votre entreprise ou de la société de gestion selon modalités ci-dessous « Accès à la documentation de l'OPC ».*

■ Effet de levier

- Montant total brut du levier auquel le FIA a recours : 99,94%.
- Montant total net du levier auquel le FIA a recours : 99,94%.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Levier Brut :

Cet indicateur mesure la somme des valeurs absolues de toutes les positions, y compris des dérivés qui sont convertis en équivalent sous-jacent qu'ils soient en couverture ou en exposition, et en excluant la trésorerie et ses équivalents.

Levier en engagement (net) :

Cet indicateur mesure la somme des valeurs absolues de toutes les positions après conversion en équivalent sous-jacent des dérivés et prise en compte des accords de compensation et/ou couverture.

Un résultat inférieur ou égal à 100% indique l'absence de levier sur le fonds.

■ Exposition à des titrisations

Néant.

■ Accès à la documentation du fonds

La documentation légale du fonds est disponible sur l'Espace Sécurisé Epargnants à l'adresse www.interepargne.natixis.com/epargnants ou, sur simple demande écrite, auprès de la société de gestion à son siège (21 quai d'Austerlitz - 75634 PARIS Cedex 13) ou à l'adresse e-mail suivante : nam-service-clients@am.natixis.com

■ Changements substantiels au cours de l'exercice

Néant.

■ Rémunérations

La politique de rémunération de la Société de gestion et les montants versés au cours du dernier exercice sont publiés dans le rapport annuel de la société de gestion dont un extrait est disponible sur demande et consultable sur le site internet www.nam.natixis.com

Tout porteur pourra obtenir l'information sur simple demande auprès de la Société de gestion, à son siège ou à l'adresse e-mail suivante : nam-service-clients@am.natixis.com

GESTION FINANCIÈRE – Analyse globale

L'activité mondiale s'est raffermie durant l'année écoulée permettant une reprise du commerce international. La croissance est devenue plus homogène au sein des pays industrialisés et l'Asie est restée la zone la plus dynamique. Les marchés actions se sont inscrits en nette progression sur l'année en dépit du choc lié au « Brexit » et des craintes d'une victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle. Ils ont bénéficié des signes d'accélération de la croissance, du maintien de politiques monétaires accommodantes et salué l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence française. Au total, l'indice des actions Européennes, le Stoxx Europe 600 DNR progresse fortement de 18.17% sur la période.

Sur les marchés de taux, l'amélioration de la croissance et la perspective d'une inflation un peu plus élevée se sont traduites par une hausse des taux obligataires durant l'année, ces derniers demeurant à un bas niveau. Au total, le taux à 10 ans américain a augmenté de 80 points de base pour clôturer à 2.3%, le 30 juin 2017. Le taux à 10 ans allemand a progressé de 60 points de base, pour clôturer à 0.47%, et le taux à 10 ans français de 62 points de base, pour terminer à 0.82%.

En zone Euro, La Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu une politique très accommodante afin de permettre à la demande de se renforcer et générer une plus forte inflation. En décembre 2016, elle a annoncé la prolongation de son programme d'achats d'actifs financiers jusqu'à au moins décembre 2017 et tant que l'inflation n'aura pas retrouvé une tendance compatible avec son objectif de 2%. En raison de la dissipation des risques de déflation, elle a dans le même temps annoncé une réduction de ses achats mensuels d'actifs financiers pour les ramener au niveau initial de 60 milliards d'euros à compter du mois d'avril 2017. En juin, les signes d'accélération de l'activité l'ont conduite à revoir sa perception des risques pesant sur la croissance, ces derniers étant désormais jugés équilibrés et non plus orientés vers une plus faible croissance. Elle a ainsi modifié à la marge sa communication avancée sur l'évolution de sa politique monétaire. Elle a enlevé de son communiqué la possibilité que les taux puissent être plus bas si nécessaire tout en insistant sur le fait que la faiblesse de l'inflation nécessitait le maintien d'une politique très accommodante. Sur toute la période, le taux principal de refinancement est resté à 0%, le taux de la facilité de prêt à 0.25% et le taux de dépôt à -0.40%. Au final, l'indice EONIA qui rend compte de la performance du marché monétaire a été négatif et est ressorti à -0.35% sur la période.

Le FCPE Avenir Modéré est investi pour une part très importante (entre 60% et 100%) en produits monétaires afin de conserver un profil de risque limité. A fin juin 2016, notre allocation de la poche monétaire était de 79% du total de l'actif net et de 81.5% en fin de période. Cette augmentation du poids en placements monétaires, et ce en dépit du rendement négatif des placements monétaires, est due à la réduction progressive de la poche investie en obligations.

Le détail par opcv est de 31,9% sur Natixis Trésorerie, et de 49,6% sur Natixis Trésorerie plus à fin juin 2017.

Le FCPE peut investir jusqu'à 10% de son actif sur les marchés d'actions européennes et jusqu'à 20% en produits obligataires pour dynamiser la performance.

Sur les obligations, le poids de la poche obligataire était de 15.5% en début de période et de seulement 8.7% à fin juin 2017. La poche obligataire a été réduite progressivement à mesure que la politique accommodante de la BCE a précipité quasiment tous les emprunts d'états de la zone Euro ayant une maturité entre deux et sept ans en territoire négatif.

Bien que la perspective d'une remontée des taux d'intérêts par la Banque Centrale ne soit pas encore d'actualité (pas avant fin 2018) les risques de pertes sur la classe d'actifs obligataires sont maintenant élevés compte tenu des niveaux actuels de valorisation. Cette année, ce moteur de performance traditionnel du FCPE a perdu de son attrait avec une

GESTION FINANCIÈRE – Analyse globale

performance négative de -0.32% sur la période. Nous avons procédé à une forte rotation des opcvms obligataires en portefeuille en sortant ceux ayant une forte sensibilité (H2O Tempo, Natixis euro crédit ou Mirova euro corporate bond) pour ne conserver ou renforcer que ceux aux maturités très courtes : Natixis Euro ABS et Natixis ultra short term bond. Avec l'accélération de la croissance en zone Euro, nous avons pris une position de 3% sur les obligations convertibles en avril 2017.

Inquiet pour les perspectives de croissance en zone Euro à l'issue du vote des britanniques en faveur d'une sortie de l'Union Européenne, lors du référendum du 23 juin 2016, l'allocation de la poche actions a été largement sous pondérée tout l'été à seulement 2% contre 5% pour son benchmark. A tort puisque le processus de divorce UK/UE ne se matérialisera qu'après une période de négociation de deux ans une fois l'article 50 invoqué le 29 mars 2017 soit plus de six mois après le référendum.

Le marché boursier a finalement effacé progressivement au cours de l'été la chute initiale provoquée par ce vote anglais.

A l'automne nous sommes revenus à la neutralité et avons franchement surpondéré les actions en 2017 jusqu'à 8% pour un maximum de 10% autorisé. Au cours de l'année, la totalité des opcvms actions a été vendu au profit de l'iShares StoxxEurope600, un tracker permettant de répliquer l'indice du fonds.

Le FCPE Avenir Modéré réalise une performance de 0.05% sur la période allant du 30 juin 2016 au 30 juin 2017.

La part Avenir Modéré FGE (frais de gestion à la charge de l'entreprise) progresse de 0,35% sur la même période contre 0.52% pour son benchmark.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

GESTION FINANCIÈRE – Analyse globale

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
NATIXIS TRESORERIE PLUS Part IC	20 174 863,50	17 578 504,16
NATIXIS TRESORERIE PART I-C	14 944 881,60	15 708 636,59
H2O TEMPO I A	7 011 198,66	15 428 935,41
NATIXIS EURO SHORT TERM CREDIT I/A EUR	9 628 042,65	9 669 671,70
DOW JONES STOXXSM 600EX	11 183 052,75	0,00
NATIXIS STRATEGIE ACTIONS EUROPE F	5 230 575,32	5 709 865,58
DNCA INVEST VALUE EUROPE IC	3 248 714,20	5 625 293,40
NATIXIS EURO ABS IG SI	8 016 062,45	0,00
MIROVA EURO SUSTAN. CORP BD IA EUR	1 394 000,16	6 402 272,69
NATIXIS EURO CREDIT IA	580 937,16	6 987 216,62

■ Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2017**

AVENIR MODERE
FONDS D'EPARGNE SALARIALE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
NATIXIS ASSET MANAGEMENT
21, quai d'Austerlitz
75013 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds d'épargne salariale AVENIR MODERE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SA, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



AVENIR MODERE

3. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly sur Seine, le 25 octobre 2017

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Frédéric SELLAM

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

Bilan Actif au 30/06/2017

Portefeuille : 8564 AVENIR MODERE

	30/06/2017	30/06/2016
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	162 333 021,17	165 002 712,73
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	162 333 021,17	165 002 712,73
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	162 333 021,17	165 002 712,73
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	49 733,32	638 486,23
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	49 733,32	638 486,23
COMPTES FINANCIERS	172 460,53	630 255,02
Liquidités	172 460,53	630 255,02
TOTAL DE L'ACTIF	162 555 215,02	166 271 453,98

COMPTES ANNUELS

BILAN PASSIF

Bilan Passif au 30/06/2017

Portefeuille : 8564 AVENIR MODERE

	30/06/2017	30/06/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	161 677 589,32	162 935 367,54
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 006 378,63	2 948 902,79
Résultat de l'exercice (a, b)	-248 952,45	-758 965,91
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	162 435 015,50	165 125 304,42
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	120 199,52	1 146 149,56
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	120 199,52	1 146 149,56
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	162 555 215,02	166 271 453,98

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des éventuels acomptes versés au cours de l'exercice

COMPTES ANNUELS

HORS-BILAN

Hors-bilan au 30/06/2017

Portefeuille : 8564 AVENIR MODERE

	30/06/2017	30/06/2016
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTES ANNUELS

COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat au 30/06/2017

Portefeuille : 8564 AVENIR MODERE

	30/06/2017	30/06/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	236 124,41	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	236 124,41	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 856,59	497,55
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	3 856,59	497,55
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	232 267,82	-497,55
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	480 447,66	748 845,42
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	6 238,04	11 637,99
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	-241 941,80	-737 704,98
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-7 010,65	-21 260,93
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	-248 952,45	-758 965,91

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

PRÉAMBULE

La clôture de l'exercice comptable est réalisée systématiquement le dernier jour de Bourse du mois de juin. Pour 2017, il s'agit du 30 juin.

L'exercice couvre la période du **1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017**.

Les comptes annuels sont présentés pour cet exercice, sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

RÈGLES ET METHODES COMPTABLES

1 - Présentation

Les comptes annuels comprennent le bilan, les engagements hors bilan, le compte de résultat et l'annexe. Celle-ci expose les règles et méthodes comptables utilisées pour établir les comptes et donne des compléments d'information sur ces comptes.

2 - Règles d'évaluation

Les principales règles d'évaluation utilisées, si nécessaire, sont les suivantes :

- Les **valeurs mobilières** négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées au prix du marché. Le prix du marché retenu est le cours de clôture du jour de la valorisation, ou le dernier cours connu à cette date. Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation, sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les **valeurs étrangères** détenues sont évaluées sur la base de leur cours sur la place boursière où elles ont été acquises ; l'évaluation en euros est alors obtenue en retenant les parités de change euro/devise fixées à Paris le jour du calcul de la valeur liquidative.
- Les **valeurs d'entreprise non cotées** sont évaluées de la manière suivante :
 - ⇒ pour les obligations et les titres de créance : au nominal majoré des intérêts courus non échus, le contrat d'émission comportant l'engagement de la société émettrice de racheter les titres à leur valeur nominale augmentée du coupon couru, à première demande de la société de gestion ;
 - ⇒ pour les parts sociales ou actions : en fonction des informations communiquées par l'entreprise sur la base de la méthode d'évaluation décrite par le règlement ; cette méthode fait l'objet d'une validation périodique par un expert indépendant. La valorisation est validée annuellement par le commissaire aux comptes de l'entreprise.
- Les **OPC** sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue au jour de l'évaluation.
- Les **titres de créances négociables (TCN)** :
 - ⇒ les TCN dont l'échéance, au moment de l'acquisition, est supérieure à trois mois, sont évalués sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions sur le marché pour autant que leur durée de vie résiduelle reste supérieure à trois mois ;

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

- ⇒ en l'absence de transaction significative permettant de dégager un prix de marché incontestable, les TCN sont valorisés par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de TCN de même catégorie, bénéficiant de meilleures conditions à la date d'évaluation, majoré le cas échéant, d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre ; ainsi, les TCN français, les bons du Trésor à taux fixe et intérêt annuel (BTAN) et les bons à taux fixe (BTF) sont valorisés sur la base des cotations de marché du jour d'établissement de la valeur liquidative. Pour les autres titres, le taux de référence sera le taux interbancaire offert à Paris (Euribor) pour les titres d'échéance à moins d'un an, et le taux des BTAN pour les titres à échéance d'un an et plus ;
 - ⇒ lorsque les TCN arrivent à échéance trois mois, leur valeur, au cours de la période restant à courir, peut évoluer linéairement entre le dernier prix de référence retenu et le prix de remboursement, sauf sensibilité particulière nécessitant une valorisation au prix de marché ;
 - ⇒ les TCN pour lesquels le taux d'intérêt est révisé tous les trois mois sont évalués de façon linéaire, sauf sensibilité particulière nécessitant une valorisation au prix de marché ;
 - ⇒ les TCN dont l'échéance, au moment de l'acquisition, est égale ou inférieure à trois mois, peuvent être évalués de façon linéaire, sauf sensibilité particulière nécessitant une valorisation au prix de marché.
- Les **titres reçus en pension** sont maintenus à la valeur du contrat.
 - Les **titres donnés en pension** sont évalués à leur valeur de marché.
 - Les **prêts et emprunts de titres** sont évalués à leur valeur de marché.
 - Les **opérations à terme ferme et conditionnelles** sont effectuées sur les marchés réglementés et sont évaluées au prix du marché.
 - Pour les **engagements hors bilan** : les instruments à terme ferme sont présentés à la valeur nominale et les instruments à terme conditionnels sont traduits en équivalent sous-jacent.
 - Les **intérêts courus sur obligations** sont calculés au jour de l'établissement de la valeur liquidative.
 - Les **intérêts** sont comptabilisés coupon encaissé.
 - Les **achats et ventes de titres** sont comptabilisés frais exclus.
 - Les sommes distribuables sont capitalisées.

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

3 - Frais de fonctionnement et de gestion, commissions

3.1 - Part I

	Frais facturés au FCPE	Assiette	Taux barème	Prise en charge FCPE/Entreprise
1	Frais de gestion	Actif net	- 0,30% (TTC) maximum l'an de l'actif net	FCPE
	Frais de gestion externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, distribution, avocats)		Honoraires du Commissaire aux comptes fixés à 0,75% (TTC) maximum l'an de l'actif net, selon un barème dégressif (1), dans la limite des frais réellement facturés*.	
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Commissions de gestion indirectes : 0,25% (TTC) maximum l'an pour la partie investie en parts et actions d'OPCVM/FIA.	FCPE
3	Commissions de mouvement		Néant	Néant
4	Commission de surperformance		Néant	Néant

(1) Les honoraires du Commissaire aux comptes dépendent du programme de travail de celui-ci, ils sont fortement dégressifs en taux en fonction de l'actif net du Fonds. Ils peuvent être plus élevés une année donnée en cas d'opérations exceptionnelles. A titre illustratif, les taux maximums sont en général les suivants :

- 0,75% maximum l'an de l'actif net jusqu'à 150 000 €,
- 0,40% maximum l'an de l'actif net jusqu'à 800 000 €,
- 0,25% maximum l'an de l'actif net jusqu'à 7 700 000 €,
- 0,05% maximum l'an de l'actif net jusqu'à 45 800 000 €,
- 0,02% maximum l'an de l'actif net au delà de 45 800 000€.

Ces frais sont calculés et provisionnés lors de chaque valeur liquidative et sont perçus mensuellement.

NATIXIS ASSET MANAGEMENT n'ayant pas opté pour le régime de la TVA, les commissions administrative et comptable, et de gestion financière n'y sont pas assujetties.

Frais de transaction :

Les courtages, commissions et frais conformes aux pratiques de marchés, afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du Fonds.

Les revenus générés par les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires d'instruments financiers reviennent en totalité au Fonds.

Le Fonds reversera à la Société de gestion 40% TTC du revenu généré par ces opérations.

3.2 - Part FGE

	Frais facturés au FCPE	Assiette	Taux barème	Prise en charge FCPE/Entreprise
1	Frais de gestion	Actif net	- 0,30% (TTC) maximum l'an de l'actif net	Entreprise
	Frais de gestion externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, distribution, avocats)		Honoraires du Commissaire aux comptes fixés à 0,75% (TTC) maximum l'an de l'actif net, selon un barème dégressif (1), dans la limite des frais réellement facturés*.	
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Commissions de gestion indirectes : 0,25% (TTC) maximum l'an pour la partie investie en parts et actions d'OPCVM/FIA.	FCPE
3	Commissions de mouvement		Néant	Néant
4	Commission de surperformance		Néant	Néant

(1) Les honoraires du Commissaire aux comptes dépendent du programme de travail de celui-ci, ils sont fortement dégressifs en taux en fonction de l'actif net du Fonds. Ils peuvent être plus élevés une année donnée en cas d'opérations exceptionnelles. A titre illustratif, les taux maximums sont en général les suivants :

- 0,75% maximum l'an de l'actif net jusqu'à 150 000 €,
- 0,40% maximum l'an de l'actif net jusqu'à 800 000 €,
- 0,25% maximum l'an de l'actif net jusqu'à 7 700 000 €,
- 0,05% maximum l'an de l'actif net jusqu'à 45 800 000 €,
- 0,02% maximum l'an de l'actif net au delà de 45 800 000€.

Ces frais sont calculés et provisionnés lors de chaque valeur liquidative et sont perçus mensuellement.

NATIXIS ASSET MANAGEMENT n'ayant pas opté pour le régime de la TVA, les commissions administrative et comptable, et de gestion financière n'y sont pas assujetties.

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

Frais de transaction :

Les courtages, commissions et frais conformes aux pratiques de marchés, afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du Fonds.

Les revenus générés par les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires d'instruments financiers reviennent en totalité au Fonds.

Le Fonds reversera à la Société de gestion 40% TTC du revenu généré par ces opérations.

*** Pour l'exercice sous revue, le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'est élevé à :
2 568,00 € T.T.C.**

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Evolution de l'actif net au 30/06/2017

Portefeuille : 8564 AVENIR MODERE

	30/06/2017	30/06/2016
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	165 125 304,42	164 602 510,71
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) *	36 878 983,04	30 713 175,39
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) *	-39 598 507,74	-29 146 496,48
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 063 136,37	3 242 193,61
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-108 542,73	-378 143,26
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	39 810,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 034 630,00	0,00
Frais de transactions	-9 907,37	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-678 638,69	-3 170 230,57
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>900 419,04</i>	<i>1 579 057,73</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 579 057,73</i>	<i>-4 749 288,30</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-241 941,80	-737 704,98
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments **	-50,00	0,00
ACTIF NET EN DATE D'ARRÊTÉ OU EN FIN D'EXERCICE	162 435 015,50	165 125 304,42

* La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

** N : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

SOUSCRIPTIONS RACHATS

Souscriptions rachats au 30/06/2017

Portefeuille : 8564 AVENIR MODERE

	30/06/2017	30/06/2016
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	36 878 983,04	30 713 175,39
Versements de la réserve spéciale de participation	8 549 036,49	7 894 976,29
Intérêts de retard versés par l'entreprise	0,00	0,00
Versements au titre du plan d'épargne	19 461 647,28	17 453 128,82
- versements volontaires des salariés	15 668 996,25	14 281 709,96
- abondements de l'entreprise	3 792 651,03	3 171 418,86
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	8 868 299,27	5 365 070,28
Distribution des dividendes	0,00	0,00
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	59 077,28	58 835,31
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	39 598 507,74	29 146 496,48
Rachats volontaires des salariés	26 550 721,82	23 345 599,74
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	13 047 785,92	5 800 896,74

Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIEES		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 460,53	0,11
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	172 460,53	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (Hors euro)

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise	%
Actif								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

VENTILATION PAR NATURE DES POSTES CRÉANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/06/2017
Créances	Souscriptions à recevoir	49 733,32
Total des créances		49 733,32
Dettes	Rachats à payer	- 80 054,47
	Frais de gestion	- 40 145,05
Total des dettes		- 120 199,52
Total dettes et créances		- 70 466,20

CAPITAUX PROPRES

Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part I		
Parts souscrites durant l'exercice	7 759 345,0314	35 864 380,04
Parts rachetées durant l'exercice	-8 452 314,5825	-39 013 136,73
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	34 649 270,5218	
Part FGE		
Parts souscrites durant l'exercice	324 300,9332	1 014 603,00
Parts rachetées durant l'exercice	-187 304,2130	-585 371,01
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	755 174,2113	

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	76 343,06
Montant des commissions de souscription perçues	76 343,06
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	-76 343,06
Montant des commissions de souscription rétrocedées	-76 343,06
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Part FGE	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	30/06/2017
Part I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	474 209,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,31
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part FGE	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/06/2017
- Garanties reçues par l'OPC	0,00
- dont garanties de capital	0,00
- Autres engagements reçus	0,00
- Autres engagements donnés	0,00

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

AUTRES INFORMATIONS

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2017
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2017
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe Natixis

	Code Isin	Libellés	30/06/2017
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			151 189 716,17
	FR0010658963	NATIXIS CONVERTIBLES EURO I	4 789 436,16
	FR0010186726	NATIXIS EURO ABS IG SI	8 049 836,16
	FR0007075122	NATIXIS TRESORERIE PART I-C	51 720 955,60
	FR0010885236	NATIXIS TRESORERIE PLUS Part IC	80 552 097,25
	FR0007053749	NATIXIS ULTRA SHORT TERME BONDS PLUS SI	6 077 391,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			151 189 716,17

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	30/06/2017	30/06/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-248 952,45	-758 965,91
Total	-248 952,45	-758 965,91

	30/06/2017	30/06/2016
Part I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-252 431,08	-758 959,79
Total	-252 431,08	-758 959,79

	30/06/2017	30/06/2016
Part FGE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 478,63	-6,12
Total	3 478,63	-6,12

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	30/06/2017	30/06/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 006 378,63	2 948 902,79
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 006 378,63	2 948 902,79

	30/06/2017	30/06/2016
Part I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	991 739,62	2 914 537,71
Total	991 739,62	2 914 537,71

	30/06/2017	30/06/2016
Part FGE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	14 639,01	34 365,08
Total	14 639,01	34 365,08

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2013	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2017
AVENIR MODERE I					
Actif net en EUR	171 407 443,75	165 326 810,52	163 112 101,93	163 196 174,52	160 070 071,95
Nombre de titres	37 424 707,7444	35 665 904,1472	35 096 674,1455	35 342 240,0729	34 649 270,5218
Valeur liquidative unitaire	4,58006	4,63543	4,64750	4,61759	4,61972
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,05	0,04	0,08	0,02
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	0,00
AVENIR MODERE FGE					
Actif net en EUR	0,00	1 229 241,52	1 490 408,78	1 929 129,90	2 364 943,55
Nombre de titres	0,0000	396 678,4643	476 742,6092	618 177,4911	755 174,2113
Valeur liquidative unitaire	0,00000	3,09883	3,12623	3,12067	3,13165
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,02	0,03	0,05	0,01
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMPTES ANNUELS - Annexe comptable

INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
DOW JONES STOXXSM 600EX	EUR	295 500	11 143 305,00	6,86
TOTAL ALLEMAGNE			11 143 305,00	6,86
FRANCE				
NATIXIS CONVERTIBLES EURO I	EUR	32	4 789 436,16	2,95
NATIXIS EURO ABS IG SI	EUR	64	8 049 836,16	4,96
NATIXIS TRESORERIE PART I-C	EUR	4 120	51 720 955,60	31,84
NATIXIS TRESORERIE PLUS Part IC	EUR	775	80 552 097,25	49,58
NATIXIS ULTRA SHORT TERME BONDS PLUS SI	EUR	3 950	6 077 391,00	3,74
TOTAL FRANCE			151 189 716,17	93,07
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			162 333 021,17	99,93
TOTAL Organismes de placement collectif			162 333 021,17	99,93
Total portefeuille titres			162 333 021,17	99,93
Créances			49 733,32	0,03
Dettes			-120 199,52	-0,07
Comptes financiers			172 460,53	0,11
Actif net			162 435 015,50	100,00

ANNEXE (S)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AVENIR MODERE

Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF : 990000064889
Part I (C)
FIA de droit français
Société de Gestion : Natixis Asset Management (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le FCPE est classé : Diversifiés.
- L'objectif de gestion du FCPE est de surperformer l'indicateur de référence composite 5% STOXX Europe 600 DNR + 95% EONIA Capitalisé, sur une durée minimale de placement recommandée de 3 ans. L'indice STOXX Europe 600 est représentatif de la performance des marchés actions européennes. Il est calculé dividendes nets réinvestis. L'EONIA correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la Zone euro. Les définitions de ces indices sont disponibles dans le règlement du FCPE.
- La politique d'investissement du FCPE consiste à déterminer des allocations d'actif en trois étapes : une allocation stratégique définie en fonction des analyses économiques générales, une allocation tactique cherchant les opportunités de marché, un choix d'obligations et d'actions privilégiant les meilleurs rendements/risque, selon l'estimation du gérant.
- Le portefeuille du FCPE est exposé au maximum de 10 % en actions, directement ou via des OPCVM/FIA actions, et entre 60 % minimum et 100 % maximum de l'actif net en produits monétaires, directement ou via des OPCVM/FIA monétaires. La zone prépondérante est l'Europe (zone euro et hors zone euro). Le portefeuille peut être exposé au maximum de 20 % de l'actif net en produits obligataires, directement ou via des OPCVM/FIA obligataires. Le Fonds peut, en plus de la poche obligataire, être exposé aux obligations convertibles de 0 % à 10 % de l'actif net. Le gérant sélectionne des instruments financiers de haute qualité de crédit. La Société de Gestion s'assure que les titres dans lesquels investit le Fonds sont de haute qualité de crédit selon sa propre évaluation et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, la Société de Gestion pourra également recourir aux notations " court terme " des agences de notation. Ainsi, les titres de notation inférieure à A2 chez Standard&Poor's ou P2 chez Moody's ou F2 chez Fitch Ratings ou jugée équivalente par la Société de Gestion ne pourront être considérés de haute qualité de crédit. Le Fonds pourra être investi à plus de 20 % de son actif en parts ou actions d'OPCVM/FIA.
- Le FCPE peut utiliser des contrats financiers à titre de couverture dans la limite d'engagement de 100 % de l'actif net et des titres intégrant des dérivés.
- Les revenus générés par le FCPE sont capitalisés.
- L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours. Les demandes de rachat sont exécutées quotidiennement selon les conditions prévues par le règlement du FCPE.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible A risque plus élevé

← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque reflète l'exposition diversifiée du FCPE avec une prédominance des marchés taux par rapport aux marchés actions.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.
- La catégorie de risque associée au FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0,75%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le FCPE sur le dernier exercice

Frais courants	0,62%
----------------	-------

Frais prélevés par le FCPE sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Les frais maximum d'entrée ci-contre sont à votre charge ou pris en charge par votre entreprise selon l'accord de participation et/ou le règlement du plan d'épargne salariale de votre entreprise.

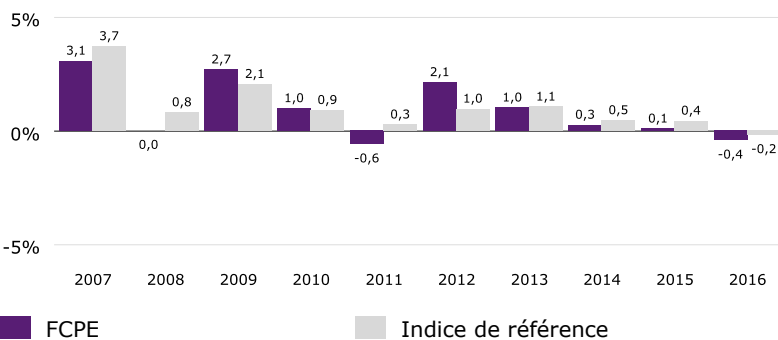
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en juin 2016. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la section « Frais de fonctionnement et commissions » du règlement du FCPE, disponible auprès de votre entreprise ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

PERFORMANCES PASSES



- Les indices de référence sont calculés dividendes nets / coupons réinvestis.
- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par le FCPE.
- **Année de création du FCPE : 1996.**
- **Année de création de la part I (C) : 1996.**
- **Devise : Euro.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Teneur de comptes conservateur de parts : NATIXIS INTEREPARGNE, ou tout autre TCCP désigné par votre entreprise.
- Forme juridique : FCPE multi-entreprises.
- Le règlement du FCPE est disponible auprès de votre Entreprise ou auprès de NATIXIS ASSET MANAGEMENT – 21 quai d'Austerlitz – 75634 Paris Cedex 13.
- Le rapport annuel et la valeur liquidative sont disponibles sur l'Espace Sécurisé Epargnants à l'adresse www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur le site du TCCP désigné par votre entreprise ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
- Fiscalité : Les produits réinvestis et indisponibles ainsi que les gains nets du FCPE étant réalisés dans le cadre d'un plan d'épargne sont exonérés d'impôt sur le revenu. Seuls les prélèvements sociaux sont redevables selon les dispositions de la réglementation fiscale française.
- Le Conseil de Surveillance est composé, pour chaque entreprise ou groupe d'entreprise, de deux membres :
 - un membre salarié porteur de parts représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de chaque entreprise ou groupe d'entreprises, élu directement par les porteurs de parts, ou désigné par le comité d'entreprise de celle-ci ou par les représentants des diverses organisations syndicales et ce, conformément aux dispositions des accords de participation et/ou règlements des plans d'épargne en vigueur dans ladite entreprise ou ledit groupe d'entreprises,
 - et un membre représentant chaque entreprise ou chaque groupe d'entreprises, désigné par la direction de chaque entreprise ou chaque groupe d'entreprises.
- La Société de Gestion exerce les droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du FCPE et décide de l'apport des titres à l'exception des titres de l'Entreprise ou de toute entreprise qui lui est liée dans les conditions prévues à l'article L. 3344-1 du Code du travail.
- *La responsabilité de Natixis Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce FCPE.*

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AVENIR MODERE

Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF : 990000110839
Part FGE
FIA de droit français
Société de Gestion : Natixis Asset Management (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le FCPE est classé : Diversifiés.
- L'objectif de gestion du FCPE est de surperformer l'indicateur de référence composite 5% STOXX Europe 600 DNR + 95% EONIA Capitalisé, sur une durée minimale de placement recommandée de 3 ans. L'indice STOXX Europe 600 est représentatif de la performance des marchés actions européennes. Il est calculé dividendes nets réinvestis. L'EONIA correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la Zone euro. Les définitions de ces indices sont disponibles dans le règlement du FCPE.
- La politique d'investissement du FCPE consiste à déterminer des allocations d'actif en trois étapes : une allocation stratégique définie en fonction des analyses économiques générales, une allocation tactique cherchant les opportunités de marché, un choix d'obligations et d'actions privilégiant les meilleurs rendements/risque, selon l'estimation du gérant.
- Le portefeuille du FCPE est exposé au maximum de 10 % en actions, directement ou via des OPCVM/FIA actions, et entre 60 % minimum et 100 % maximum de l'actif net en produits monétaires, directement ou via des OPCVM/FIA monétaires. La zone prépondérante est l'Europe (zone euro et hors zone euro). Le portefeuille peut être exposé au maximum de 20 % de l'actif net en produits obligataires, directement ou via des OPCVM/FIA obligataires. Le Fonds peut, en plus de la poche obligataire, être exposé aux obligations convertibles de 0 % à 10 % de l'actif net. Le gérant sélectionne des instruments financiers de haute qualité de crédit. La Société de Gestion s'assure que les titres dans lesquels investit le Fonds sont de haute qualité de crédit selon sa propre évaluation et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, la Société de Gestion pourra également recourir aux notations " court terme " des agences de notation. Ainsi, les titres de notation inférieure à A2 chez Standard&Poor's ou P2 chez Moody's ou F2 chez Fitch Ratings ou jugée équivalente par la Société de Gestion ne pourront être considérés de haute qualité de crédit. Le Fonds pourra être investi à plus de 20 % de son actif en parts ou actions d'OPCVM/FIA.
- Le FCPE peut utiliser des contrats financiers à titre de couverture dans la limite d'engagement de 100 % de l'actif net et des titres intégrant des dérivés.
- Les revenus générés par le FCPE sont capitalisés.
- L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours. Les demandes de rachat sont exécutées quotidiennement selon les conditions prévues par le règlement du FCPE.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible A risque plus élevé

← →

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque reflète l'exposition diversifiée du FCPE avec une prédominance des marchés taux par rapport aux marchés actions.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.
- La catégorie de risque associée au FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0,75%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le FCPE sur le dernier exercice

Frais courants	0,17%
----------------	-------

Frais prélevés par le FCPE sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Les frais maximum d'entrée ci-contre sont à votre charge ou pris en charge par votre entreprise selon l'accord de participation et/ou le règlement du plan d'épargne salariale de votre entreprise.

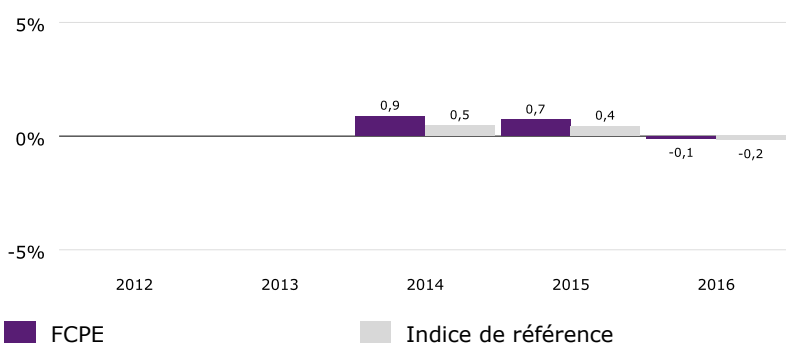
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en juin 2016. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
- les frais pris en charge par votre entreprise.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la section « Frais de fonctionnement et commissions » du règlement du FCPE, disponible auprès de votre entreprise ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

PERFORMANCES PASSES



- Les indices de référence sont calculés dividendes nets / coupons réinvestis.
- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par le FCPE.
- **Année de création du FCPE : 1996.**
- **Année de création de la part FGE : 2013.**
- **Devise : Euro.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Teneur de comptes conservateur de parts : NATIXIS INTEREPARGNE, ou tout autre TCCP désigné par votre entreprise.
- Forme juridique : FCPE multi-entreprises.
- Le règlement du FCPE est disponible auprès de votre Entreprise ou auprès de NATIXIS ASSET MANAGEMENT – 21 quai d'Austerlitz – 75634 Paris Cedex 13.
- Le rapport annuel et la valeur liquidative sont disponibles sur l'Espace Sécurisé Epargnants à l'adresse www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur le site du TCCP désigné par votre entreprise ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
- Fiscalité : Les produits réinvestis et indisponibles ainsi que les gains nets du FCPE étant réalisés dans le cadre d'un plan d'épargne sont exonérés d'impôt sur le revenu. Seuls les prélèvements sociaux sont redevables selon les dispositions de la réglementation fiscale française.
- Le Conseil de Surveillance est composé, pour chaque entreprise ou groupe d'entreprise, de deux membres :
 - un membre salarié porteur de parts représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de chaque entreprise ou groupe d'entreprises, élu directement par les porteurs de parts, ou désigné par le comité d'entreprise de celle-ci ou par les représentants des diverses organisations syndicales et ce, conformément aux dispositions des accords de participation et/ou règlements des plans d'épargne en vigueur dans ladite entreprise ou ledit groupe d'entreprises,
 - et un membre représentant chaque entreprise ou chaque groupe d'entreprises, désigné par la direction de chaque entreprise ou chaque groupe d'entreprises.
- La Société de Gestion exerce les droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du FCPE et décide de l'apport des titres à l'exception des titres de l'Entreprise ou de toute entreprise qui lui est liée dans les conditions prévues à l'article L. 3344-1 du Code du travail.
- *La responsabilité de Natixis Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce FCPE.*

Ce FCPE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Natixis Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 mai 2017.

AVENIR MODERE

Ce placement s'adresse aux investisseurs recherchant une gestion prudente tout en gardant une flexibilité au marché des actions. Ce fonds a pour objectif de sur-performer sur sa durée minimale de placement recommandée son indicateur de référence. Le fonds est exposé essentiellement en produits des marchés monétaires de la zone euro ainsi que dans une fourchette de 0 à 10 % d'actions des grandes places boursières internationales.

FCPE N° 8564

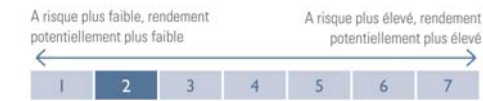
CHIFFRES CLÉS

Actif total du fonds (en millions d'€) :	162.44
Valeur liquidative en € :	Part C 4.61972

HORIZON DE PLACEMENT

3 ans au moins

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



INFORMATIONS PRATIQUES

N° d'agrément	990000064889
Date d'agrément	22/03/1996
Type de fonds	FCPE
Devise du fonds	EUR
Valorisation	Quotidienne

Classification AMF Diversifiés

Société de gestion	NATIXIS ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	CACEIS BANK FRANCE

SOUSCRIPTION / RACHAT

Les demandes sont à formuler :

- par internet sur votre Espace Sécurisé Epargnants
- par courrier à l'adresse figurant sur vos relevés de compte d'épargne salariale.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégie Diversifiée Mixte

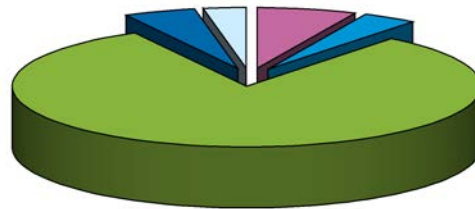
PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE

	1 mois	Depuis le	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Depuis le	31/05/2017	30/12/2016	30/06/2016	30/06/2014	29/06/2012	29/06/2007
Performance du FCPE	-0.25%	0.16%	0.05%	-0.34%	2.17%	7.44%
Performance de l'indice de référence	-0.15%	0.18%	0.52%	0.48%	2.61%	8.80%
Écart de performance	-0.10%	-0.02%	-0.47%	-0.82%	-0.44%	-1.37%
Performance annualisée	NS	NS	NS	-0.11%	0.43%	0.72%
Volatilité du FCPE	NS	NS	0.55%	1.12%	0.91%	1.12%
Volatilité de l'indice de référence	NS	NS	0.55%	0.94%	0.79%	0.96%

Indice de référence : Composite (95% Eonia capitalisé + 5% STOXX Europe 600 (c) DNR)

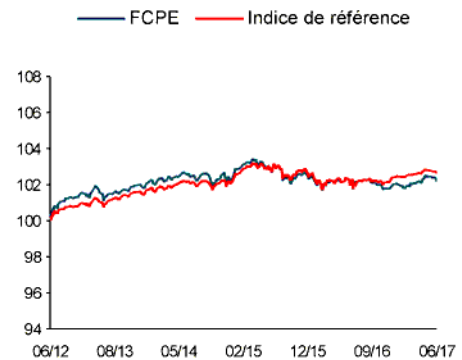
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les chiffres des performances citées ont trait aux périodes écoulées.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE



■ Actions Europe 6.86%	■ Autres Obl. Euro 3.74%
■ Monétaire & Liquidités 81.49%	■ Obligations Euro Etats 4.96%
□ Obligations convertibles 2.95%	

PERFORMANCE (BASE 100)



PRINCIPAUX OPCVM

Code ISIN	Nom de la valeur	Poids
FR0010885236	NATIXIS TRESORERIE PLUS IC	49.59%
FR0007075122	NATIXIS TRESORERIE PART I C	31.84%
DE0002635307	DOW JONES STOXXSM 600EX	6.86%
FR0010186726	NATIXIS EURO ABS IG SI	4.96%
FR0007053749	NATIXIS ULTRA SH TERME BD PLUS SI	3.74%
FR0010658963	NATIXIS CONVERTIBLES EURO I	2.95%
Total		99.94%

COMMENTAIRE DE GESTION

« Les forces reflationnistes se sont substituées aux forces déflationnistes. » Bien que nuancés par la suite, ces propos de Mario Draghi ont fait prendre conscience aux investisseurs que la politique ultra accommodante de la BCE ne sera pas éternelle. Dans le même temps, d'autres banques centrales ont également durci le ton, comme au Canada ou au Royaume-Uni. Outre une situation politique plus instable, comme attesté par le résultat des législatives anticipées, la principale conséquence à ce jour du Brexit est une hausse de l'inflation, pénalisant en particulier les ménages britanniques. Conséquences de ces déclarations, les taux ont très sensiblement remonté dans les derniers jours de juin, renvoyant les performances des marchés obligataires en territoire négatif depuis début 2017. Ces tensions se sont rapidement propagées aux actions, affectant en particulier les valeurs de croissance, plus sensibles aux taux d'intérêts. Le marché européen a ainsi abandonné 2.5% en juin. Si les indices actions mondiaux ont terminé au global proche de l'équilibre, ils ont baissé de plus de 1% une fois convertis en euros : la hausse de la monnaie unique, autre conséquence du changement de ton de la BCE, a gommé les écarts de performances entre les différentes zones. L'euro a progressé face à la plupart des devises dont +1.5% contre dollar US sur le mois.

Du côté macro-économique, les statistiques demeurent contrastées aux Etats-Unis : elles continuent de pencher vers un ralentissement de l'économie américaine, en dépit du relèvement de la croissance sur le premier trimestre à +1.4%. Le panorama reste par contre porteur en Europe continentale : l'indice des prix à la consommation a progressé de 1.6% en Allemagne ; et la Banque de France a revu à la hausse ses prévisions de croissance 2017, de +1.3% à +1.4%. Enfin au Japon, après un troisième trimestre d'affilée de hausse, la confiance des industriels s'affiche à un pic de trois ans.

AVENIR MODERE FGE

30 juin 2017

Ce placement s'adresse aux investisseurs recherchant une gestion prudente tout en gardant une flexibilité au marché des actions. Ce fonds a pour objectif de sur-performer sur sa durée minimale de placement recommandée son indicateur de référence. Le fonds est exposé essentiellement en produits des marchés monétaires de la zone euro ainsi que dans une fourchette de 0 à 10 % d'actions des grandes places boursières internationales.

FCPE N° 7564

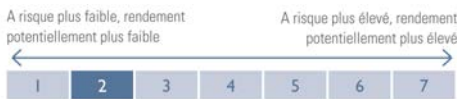
CHIFFRES CLÉS

Actif total du fonds (en millions d'€) :	162.44
Valeur liquidative en € :	Part FGE 3.13165

HORIZON DE PLACEMENT

3 ans au moins

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



INFORMATIONS PRATIQUES

N° d'agrément	990000110839
Date d'agrément	22/03/1996
Type de fonds	FCPE
Devise du fonds	EUR
Valorisation	Quotidienne

Classification AMF : Diversifiés

Société de gestion	NATIXIS ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	CACEIS BANK FRANCE

SOUSCRIPTION / RACHAT

Les demandes sont à formuler :
 - par internet sur votre Espace Sécurisé Epargnants
 - par courrier à l'adresse figurant sur vos relevés de compte d'épargne salariale.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégie Diversifiée Mixte

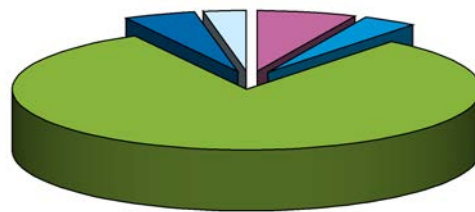
PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE

Durée Depuis le	1 mois 31/05/2017	Depuis le 30/12/2016	1 an 30/06/2016	3 ans 30/06/2014	5 ans	10 ans
Performance du FCPE	-0.22%	0.31%	0.35%	1.06%	-	-
Performance de l'indice de référence	-0.15%	0.18%	0.52%	0.48%	-	-
Écart de performance	-0.07%	0.13%	-0.17%	0.58%	-	-
Performance annualisée	NS	NS	NS	0.35%	-	-
Volatilité du FCPE	NS	NS	0.55%	1.13%	-	-
Volatilité de l'indice de référence	NS	NS	0.55%	0.94%	-	-

Indice de référence : Composite (95% Eonia capitalisé + 5% STOXX Europe 600 (c) DNR)

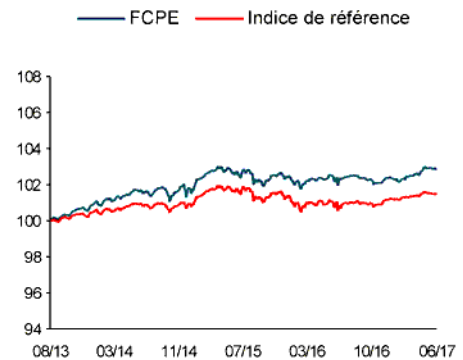
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les chiffres des performances citées ont trait aux périodes écoulées.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE



Actions Europe	6.86%	Autres Obl. Euro	3.74%
Monétaire & Liquidités	81.49%	Obligations Euro Etats	4.96%
Obligations convertibles	2.95%		

PERFORMANCE (BASE 100)



PRINCIPAUX OPCVM

Code ISIN	Nom de la valeur	Poids
FR0010885236	NATIXIS TRESORERIE PLUS IC	49.59%
FR0007075122	NATIXIS TRESORERIE PART I C	31.84%
DE0002635307	DOW JONES STOXXSM 600EX	6.86%
FR0010186726	NATIXIS EURO ABS IG SI	4.96%
FR0007053749	NATIXIS ULTRA SH TERME BD PLUS SI	3.74%
FR0010658963	NATIXIS CONVERTIBLES EURO I	2.95%
Total		99.94%

COMMENTAIRE DE GESTION

« Les forces reflationnistes se sont substituées aux forces déflationnistes. » Bien que nuancés par la suite, ces propos de Mario Draghi ont fait prendre conscience aux investisseurs que la politique ultra accommodante de la BCE ne sera pas éternelle. Dans le même temps, d'autres banques centrales ont également durci le ton, comme au Canada ou au Royaume-Uni. Outre une situation politique plus instable, comme attesté par le résultat des législatives anticipées, la principale conséquence à ce jour du Brexit est une hausse de l'inflation, pénalisant en particulier les ménages britanniques. Conséquences de ces déclarations, les taux ont très sensiblement remonté dans les derniers jours de juin, renvoyant les performances des marchés obligataires en territoire négatif depuis début 2017. Ces tensions se sont rapidement propagées aux actions, affectant en particulier les valeurs de croissance, plus sensibles aux taux d'intérêts. Le marché européen a ainsi abandonné 2.5% en juin. Si les indices actions mondiaux ont terminé au global proche de l'équilibre, ils ont baissé de plus de 1% une fois convertis en euros : la hausse de la monnaie unique, autre conséquence du changement de ton de la BCE, a gommé les écarts de performances entre les différentes zones. L'euro a progressé face à la plupart des devises dont +1.5% contre dollar US sur le mois.

Du côté macro-économique, les statistiques demeurent contrastées aux Etats-Unis : elles continuent de pencher vers un ralentissement de l'économie américaine, en dépit du relèvement de la croissance sur le premier trimestre à +1.4%. Le panorama reste par contre porteur en Europe continentale : l'indice des prix à la consommation a progressé de 1.6% en Allemagne ; et la Banque de France a revu à la hausse ses prévisions de croissance 2017, de +1.3% à +1.4%. Enfin au Japon, après un troisième trimestre d'affilée de hausse, la confiance des industriels s'affiche à un pic de trois ans.



Natixis Asset Management

Société Anonyme au capital de 50 434 604,76 euros
Agrée en qualité de Société de Gestion de Portefeuille
sous le numéro GP 90009 en date du 22 mai 1990
Immatriculée au RCS Paris B 329 450 738
21, quai d'Austerlitz - 75634 Paris Cedex 13